

Projet de réfection du mur de soutènement du Barrage Simon-Sicard Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

Volet archéologie subaquatique

**Mémoire présenté à la commission par Danièle Laliberté
01^{er} juillet 2026**

Mémoire préparé par :

Danièle Laliberté
PhD en démographie et Majeure en anthropologie
Trésorière de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville
Native et résidente du Sault-au-Récollet

Les recommandations de ce mémoire ont reçu l'appui des organismes suivants :

- Amis du Village historique du Sault-au-Récollet (AVHSR)
- Fondation Sophie-Barat (FSB)
- Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville (SHAC)

Note : la Fabrique de la paroisse La Visitation a confirmé son appui des éventuelles campagnes de fouilles archéologiques qui seraient menées dans ce dossier comme ce fut le cas pour les fouilles précédentes.

Introduction

Ce mémoire considère l'impact du *Projet de réfection du mur de soutènement du Barrage Simon-Sicard* sur le patrimoine archéologique subaquatique du Sault-au-Récollet. La réflexion est basée sur l'exploitation des quatre rapports initialement soumis par Hydro-Québec avant les audiences du BAPE qui ont eu lieu du 02 au 03 juin 2026.¹ Le mémoire prend aussi en compte trois autres rapports publiés par Hydro-Québec le 16 juin 2026,² ainsi que le document et les échanges verbaux liés à une présentation effectuée par Monsieur Martin Perron, archéologue chez Hydro-Québec, lors d'une rencontre avec des organismes du Sault-au-Récollet le 23 juin 2026.³

L'aboutissement de la démarche de réflexion démontre l'importance de préserver ce patrimoine archéologique subaquatique dans le contexte de la réfection du mur.

Estimation du potentiel archéologique des objets repérés par télédétection

Afin de dresser un bilan des « sensibilités archéologiques subaquatiques », des techniciens d'Hydro-Québec ont effectué des relevés bathymétriques dans la rivière des Prairies, par télédétection à l'aide d'un véhicule sous-marin sans pilote (drone) en novembre 2025.⁴ L'Institut de recherche en histoire maritime et archéologie subaquatique (IRHMAS) a ensuite traité les données brutes avec le logiciel *Metashape*, où un Modèle Numérique d'Élévation (MNE)⁵ a été créé pour la visualisation en 2D et 3D et l'analyse (IRHMAS, 2026 : 4 – PR5.29).

Les résultats de la collecte de données archéologiques ont été interprétés selon une classification qui repose sur trois critères : la datation, l'intégrité physique de l'objet et sa contextualisation (en opposition à un objet isolé de son contexte).⁶ En général, d'autres critères sont utilisés pour classifier des artefacts subaquatiques potentiels, dont l'ensemble des attributs physiques et les types de matériaux. On comprend que ce n'est toutefois pas toujours possible, en particulier si la qualité et la précision des images est déficiente.

Nous avons résumé les résultats de l'analyse des images effectuée par l'IRHMAS (2026 : 7-9 – PR5.29) au tableau 1 suivant. Selon cette source, 69 « cibles » repérées lors de la télédétection sont susceptibles de posséder une forme de potentiel archéologique, dont 8 auraient un potentiel

¹ Les documents d'origine d'Hydro-Québec sont les PR3.8, PR5.3, PR5.14, PR5.15. Voir les références complètes dans la bibliographie à la fin du présent mémoire.

² Ces documents publiés après les audiences du BAPE portent les numéros PR5.29, PR5.30 et PR5.31.

³ Hydro-Québec a rencontré des représentants de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville, des Amis du Village historique du Sault-au-Récollet, de la Fondation Sophie-Barat et de l'église La Visitation.

⁴ Il s'agit d'un Otter Pro comportant un sondeur multifaisceaux Winghead i77h et un iLiDAR Norbit.

⁵ Traduction de l'expression anglaise *Digital Elevation Model* (DEM).

⁶ Information fournie verbalement par Monsieur Martin Perron lors de la rencontre du 23 juin 2026.

élevé, 35 un potentiel moyen et 26 un faible potentiel. Toujours selon IRMAS (2026 : 7-9 – PR5.9), 22 des 43 cibles dont le potentiel est élevé ou moyen sont situés dans des zones de travail prioritaires pour la réfection du mur de soutènement. Par ailleurs, 7 des cibles à faible potentiel archéologique sont dans les zones de travail prioritaires d’Hydro-Québec.

Tableau 1 : Potentiel archéologique estimé des cibles observées par télédétection

	Estimation du potentiel archéologique			
	Haut	Moyen	Faible	Total
Nombre	8	35	26	69

Source : tableau basé sur IRHMAS (2026 : 7-9 – PR5.29).

Note : les « cibles » d’intérêt à potentiel archéologique sont dans certains cas constituées de plusieurs « points individuels ». L’ensemble des cibles est en fait composé de 120 « points individuels » à potentiel archéologique.

En guise de comparaison, Hydro-Québec (2026 : 19) entrevoit plutôt que l’enrochement et l’empiètement temporaire provoqués par l’intervention affecteront 16 cibles (23 points individuels), plutôt que 29, situés dans les zones des travaux d’enrochement :

- Secteur du Parc Louis-Hébert : 9 cibles (12 points individuels) dont un des points individuels est relié à l’émissaire Curotte et deux à une ancienne digue maintenant submergée
- Secteur Ignace-Bourget : 4 cibles (6 points individuels)
- Secteur de l’église La Visitation : 3 cibles (5 points individuels)

Toujours selon Hydro-Québec, 2 de ces cibles (4 points individuels) présenteraient une valeur patrimoniale et de recherche élevée, 7 cibles (9 points individuels) auraient un potentiel archéologique moyen et 7 cibles (10 points individuels) un faible potentiel (Hydro-Québec, 2026 : 19).

Effet des contraintes environnementales sur l’exactitude de l’identification du potentiel archéologique des cibles

L’étude de potentiel archéologique subaquatique publiée en septembre 2025 mentionne que « la turbidité de l’eau de manière générale limite grandement la visibilité et rend difficile la surveillance subaquatique en parallèle aux travaux » (IRHMAS, 2025 : 47 – PR5.14). De même, « la présence de végétation aquatique dense et de bulles de méthane, souvent associées à des sédiments organiques en décomposition, complique cette interprétation » (IRHMAS, 2025 : 48 – PR5.14). Enfin, « la complexité du milieu subaquatique et les perturbations sédimentaires récentes » rendent l’identification difficile (IRHMAS, 2025 : 50 – PR5.14). L’analyse

archéologique subaquatique des données géophysiques publiée en février 2026 a par conséquent déterminé que *l'identification formelle de certaines cibles nécessite une confirmation visuelle*. (IRHMAS, 2026 : 5 – PR5.29). Il est donc prématuré de prétendre que certaines des cibles observées n'ont aucun potentiel archéologique. De même, la classification selon trois niveaux des 69 cibles risque d'être arbitraire.

Approfondissement de l'analyse et extraction des objets de valeur archéologique

La télédétection effectuée par Hydro-Québec à titre exploratoire ne devrait donc constituer que la première étape d'une démarche archéologique exhaustive dont le but serait d'identifier rigoureusement ces 69 cibles (120 points) qui ont été géolocalisées, tout en extrayant de la rivière ceux qui contribuent à la mise en valeur du patrimoine archéologique subaquatique du Sault-au-Récollet. En premier lieu, les archéologues subaquatiques pourraient déterminer s'il y a lieu d'utiliser des instruments de détection à plus haute résolution. Chose certaine, ils pourraient recourir à « une barge pour assurer la documentation, la protection et, au besoin, la récupération des éléments concernés » (IRMAS, 2025 : 47 – PR5.14). Autrement dit, en poursuivant les fouilles eux-mêmes dans la rivière, les archéologues subaquatiques pourraient *confirmer la validité de l'identification et de la classification* des 69 cibles (120 points) repérées par télédétection, ce qui leur permettrait *d'extraire les objets à haute valeur archéologique*. Ils pourraient d'ailleurs utiliser des drones équipés de bras manipulateurs. Une telle approche diminuerait les risques de ne pas avoir convenablement identifié et préservé des objets de grande importance patrimoniale.

Richesse patrimoniale diversifiée

L'achèvement des fouilles archéologiques amorcées est d'autant plus fondamental que le projet d'Hydro-Québec est situé dans une zone à fort potentiel archéologique. En effet, l'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet est cité site patrimonial par le ministère de la Culture et des Communications depuis 1992. Le site comporte plusieurs immeubles patrimoniaux classés, dont l'église La Visitation (dotée d'une aire de protection patrimoniale). Le cœur historique du Sault-au-Récollet est désigné lieu historique national par le Gouvernement du Québec en 2018 tandis que le site archéologique de Fort-Lorette est site patrimonial la même année.⁷

⁷ Voir <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=210975&type=bien>

Archéotec, Arkéos, Hydro-Québec et l'IRHMAS reconnaissent, dans les documents partagés dans le cadre du BAPE, la richesse patrimoniale du territoire exposé aux impacts directs et indirects du projet de réfection. Ce territoire est caractérisé par une richesse patrimoniale grande et diversifiée, qui couvre « des périodes d'occupation autochtones anciennes, des occupations autochtones et euro canadiennes historiques, et des développements industriels d'importance majeure au cours du XX^e siècle » (IRHMAS, 2026 : 12 – PR29). En témoignent la mise à jour d'une pointe de projectile datant de près de 4 000 ans lors des travaux de réfection et d'excavation du parvis de l'église La Visitation menés durant les années quatre-vingt-dix, la découverte de plusieurs artefacts reliés à l'occupation euro-canadienne et la présence des vestiges du site des moulins, un important complexe proto-industriel datant du Régime français.

Les témoins de la navigation sur la rivière des Prairies, de la fréquentation et de l'occupation des berges

Par ailleurs, la rivière des Prairies a facilité les échanges entre les réseaux hydriques du nord et du sud du Québec tout en reliant le fleuve Saint-Laurent et la rivière Outaouais (IRHMAS, 2025 : 16 – PR5.14). Son rôle crucial est reconnu pour la navigation, les possibilités de portage pour contourner les rapides et l'accès aux ressources aquatiques. Des découvertes archéologiques attestent que les Autochtones ont fréquenté les berges de la rivière des Prairies avant l'arrivée des Européens (Arkéos, 2025 : 14 – PR5.3). De plus, des récits historiques démontrent que les explorateurs et missionnaires européens ont aussi navigué sur la rivière, fréquenté ou occupé les berges.

Selon l'évaluation du potentiel archéologique en rive de la rivière des Prairies réalisée à partir de sources archivistiques, l'ensemble des berges entre le site de Sophie-Barat et celui de l'église La Visitation est susceptible d'avoir accueilli des ouvrages côtiers (IRHMAS, 2025 mentionné dans Hydro-Québec, 2026 : 8). De même, « la possibilité de découvertes fortuites d'artefacts lithiques, de céramiques ou même de vestiges d'embarcations en bois, comme des canots, ou des activités de pêche ne peut être totalement écartée si les conditions de conservation locales s'avéraient favorables. *Seules une inspection ciblée et des méthodes de télédétection adaptées pourraient toutefois infirmer ou confirmer la présence de tels vestiges* » (IRHMAS, 2025 : 40 – PR5.14).⁸

⁸ Il est en effet possible de découvrir des embarcations à valeur patrimoniale en menant des fouilles archéologiques subaquatiques au Québec. À titre d'exemple, une pirogue autochtone datant de 1370-1510 a été découverte dans le lac Gour (9^{ième} lac) à Chertsey en 1986 ([La pirogue amérindienne du lac Gour – Chroniques anachroniques](#)). En 2017, l'IRHMAS a découvert une autre pirogue intacte datant du 19^e siècle dans le lac Papineau en Outaouais ([La pirogue du Lac Papineau](#)).

Des vestiges d'embarcation ont d'ailleurs été identifiés dans la rivière des Prairies (cible 67), dont on ne peut toutefois identifier le type de matériau uniquement à partir de l'imagerie (IRHMAS, 2026 : 5, 9 – PR5.29).

Les vestiges archéologiques liés à l'exploitation de l'énergie hydraulique de la rivière des Prairies

De plus, l'exploitation de l'énergie hydraulique de la rivière des Prairies a contribué au développement de Montréal, en premier lieu par l'installation d'une digue et de moulins par les Sulpiciens entre 1724 et 1726. Puis, en 1927-1928, la *Montreal Light, Heat and Power Company* (MLHP) a construit la centrale hydroélectrique de Rivière-des-Prairies, et le barrage Walker (Simon-Sicard) en 1929 afin de créer un réservoir.

Des documents d'archive dont des photographies historiques révèlent que des structures de rails ont été utilisées pour construire la digue, tandis que rien n'indique qu'elles ont par la suite été retirées. Des rails enfouis dans la rivière deviendraient des témoins de cette construction fondamentale des années 1920s (IRHMAS, 2025 : 42 – PR5.14).

C'est pourquoi les vestiges du batardeau de construction et des rails identifiés lors de la télédétection par drones⁹ constituent une découverte d'un grand intérêt patrimonial, et ***devraient faire l'objet d'une extraction lors des fouilles archéologiques subaquatiques proposées dans ce mémoire.***

Recommandations

Compte tenu de ce qui précède, voici quelques recommandations proposées dans le cadre de ce mémoire :

- Faire appel à des archéologues subaquatiques qui plongeraient dans la rivière pour vérifier la valeur des cibles à potentiel archéologique et extraire celles qui sont significatives.
 - Recourir à une barge pour s'assurer de bien documenter, protéger et récupérer les objets significatifs.
 - Au besoin, recourir à des instruments de détection à plus haute résolution et à des drones équipés de bras manipulateurs pour prélever les objets.

⁹ Cibles 44, 45, 46, 48, 51 et 52 (IRHMAS, 2026 : 8-9 – PR5.29).

- Procéder à une vérification physique de l'ensemble des 69 cibles (120 points) précédemment repérées.
- Vérifier si d'autres cibles d'intérêt archéologique ont été omises lors de la télédétection par drone.
- Procéder à l'extraction des vestiges à grande valeur archéologique, qu'ils soient situés ou non dans les zones de travail prioritaires d'Hydro-Québec pour la réfection du mur de soutènement.
- Mener ces fouilles subaquatiques sur une base annuelle de 2027 à 2030, avant le début des travaux de réfection du mur de soutènement du Barrage Simon-Sicard qui seront menés par Hydro-Québec durant les mois de septembre à décembre de ces années.
- Établir la séquence des travaux dans les divers secteurs en fonction du calendrier des fouilles subaquatiques et vice versa, incluant les zones impactées par la Phase 1 des travaux.¹⁰

Conclusion

La documentation partagée dans le dossier à l'étude ne présente pas d'évaluation détaillée des impacts directs, indirects et cumulatifs du renforcement du mur de soutènement sur les objets observés en milieu aquatique avec les drones. Par contre, la conclusion de l'étude la plus récente de l'IRHMAS est sans équivoque : « considérant la portée des travaux d'aménagements à venir, un certain nombre de cibles à potentiel archéologique de la zone à l'étude pourraient être impactées et des informations archéologiques, historiques, environnementales et/ou patrimoniales sont à risque d'être perdues » (IRHMAS, 2026 : 12 – PR5.29).

¹⁰ Le mur de renforcement, d'une longueur de 1,3 km, est situé dans les six secteurs suivants : école Sophie-Barat, parc Louis-Hébert, résidence Berthiaume du Tremblay, résidence Ignace-Bourget (CHSLD et RPA), Fort-Lorette et église de La Visitation. La Phase 1, effectuée d'urgence, visait les secteurs de l'école Sophie-Barat et du Fort-Lorette. Les travaux de la Phase 2 portent sur une longueur d'environ 730 m.

Références

Archéotec (2018). *Aménagement de la Rivière-des-Prairies Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard. Étude de potentiel archéologique*, Rapport de recherches présenté à Hydro-Québec en août 2018, 103 p. (PR3.8)

Arkéos 2025. *Secteur de la Visitation : Mise à jour des connaissances patrimoniales*. Montréal, Hydro-Québec, 67 p. (PR5.3)

Hydro-Québec (2026). *Présentation du projet Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard*. Rencontre Société d'histoire Ahuntsic-Cartierville, 23 juin 2026, 19 p.

Hydro-Québec. *Planches contactes – Cibles*, sans date, 13 p. PR5.30

Hydro-Québec. *Tableau final des positions et description des cibles*, sans date, 3 p. PR5.31

Institut de recherche en histoire maritime et archéologie subaquatique (2026). *Analyse archéologique subaquatique des données géophysiques. Projet de réfection de la digue Simon-Sicard dans la rivière des Prairies*, Hydro-Québec, 12 p. et annexes. (PR5.29)

Institut de recherche en histoire maritime et archéologie subaquatique (2025). *Étude de potentiel archéologique subaquatique. Projet de réfection de la digue Simon-Sicard dans la rivière des Prairies*, Hydro-Québec, 68 p. (PR5.14)

Lafontaine Luce (2025). *Description quantitative & qualitative du cadre bâti. Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard, Rivière-des-Prairies, Montréal. Volet 1*, présentée à Hydro-Québec, 29 p. (PR5.15)